

Préparation à l’habilitation électrique

Formation initiale – Travaux d’ordre non électrique en fouilles

Symboles possibles : BF, HF exécutant ou chargé de chantier

Programme de formation



Public visé

Toute personne exécutant des travaux ou chargée de chantier à proximité de lignes électriques enterrées.

Prérequis

Vérification par l’employeur de l’aptitude médicale du salarié et de sa capacité à lire et écrire le français.

Objectifs

- Savoir identifier les risques (électriques et non électriques) dans l’environnement du chantier, et prendre les mesures de protection correspondantes.
- Savoir identifier et utiliser les documents, en lien avec les autres acteurs.
- Savoir exécuter et faire exécuter, sur une canalisation isolée, les opérations de ripage ou de soutènement, de nettoyage, d’ouverture d’un fourreau avec mise en œuvre des moyens de protection des câbles et accessoires.
- Savoir mettre en œuvre et superviser (à son niveau de responsabilité) les mesures de sécurité en cas de découverte d’une canalisation détériorée ou d’un endommagement de réseau.
- Connaître les règles d’intervention en cas d’incident ou d’accident lié à un endommagement de réseau
- Apporter les connaissances nécessaires à l’obtention de l’habilitation électrique (Selon la norme NF C 18-510)

Durée

1 jour / 7h (exécutant) à 1,5 jours / 10h30 (chargé de chantier)

Effectif

12 maxi

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes participatives, projection d’un support de formation, exposés, exercices pratiques, films vidéo. Mise en place d’équipements de protection individuelle et collective.

Intervenants

Formateur qualifié

Modalités d’évaluation

- Tests théoriques QCM (évaluation des connaissances)
- Tests pratiques (évaluation des savoir-faire).

Validation des acquis

- Certificat de réalisation
- Attestation de compétence

Agréments / Certifications / Habilitations

N/A



IMPORTANT : Se munir des équipements de protection individuelle suivants : chaussures de sécurité, tenue de travail adaptée, et EPI contre le risque électrique si fourni par l’employeur.

CONTENU DE LA FORMATION

Savoir et savoir-faire

- Les dangers de l’électricité
- L’évaluation des risques électriques sur chantier
- Les grandeurs électriques
- Les mesures de protection
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection individuelle et collective
- Les rôles des intervenants et les titres d’habilitation, les opérations autorisées
- La procédure en cas d’accident électrique
- La procédure en cas d’incendie électrique
- Les modes opératoires : le dégagement de canalisation (terrassement mécanique ou manuel), le ripage de câble, le soutènement de câble, ouverture des fourreaux, que faire en cas d’endommagement de câble, les interdictions, la règle des 4 A
- Chargé de chantier : identification des différents travaux, procédures associées (travaux avant dégagement d’une canalisation enterrée et invisible, travaux dans l’environnement de canalisations électriques enterrées devenues visibles après dégagement), les acteurs concernés (le chef d’établissement, le chargé d’exploitation, le chargé de travaux, les exécutants), identifier les différents documents (les autorisations de travail, autorisation d’accès, attestation de consignation, attestation de fin de travail), le contenu d’une instruction de sécurité, le balisage de la zone de travail, organiser et contrôler la surveillance des exécutants, le contrôle des habilitations

Evaluation

Evaluations théoriques et pratiques